



DECISION N° 2023/ 20

OBJET : Travaux de construction d'une salle de sports

Le Maire de la Ville d'OYE-PLAGE,
Vu l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique,
Vu l'article R2123, R2123-4 et R2123-5 du Code de la Commande Publique,
Vu la délégation du Conseil Municipal accordée à Monsieur le Maire par délibération du 23 Mai 2020, en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2021 autorisant Monsieur le Maire à organiser la procédure d'appel d'offres (marché à procédure adaptée) pour la mise en concurrence pour les travaux,
Vu le rapport d'analyse des offres remises dressé par l'équipe d'architectes SITES & ARCHITECTURES dans le cadre de la procédure de marché,

DECIDE

ARTICLE 1^{er}:

D'attribuer le marché à procédure adaptée pour les travaux de construction d'une salle de sports rue du hasard aux entreprises suivantes :

- Lot 1 - Démolition/désamiantage : Entreprise VITSE 1149 Langhemast Straete 59670 NOORPEENE, pour un montant de 22 275 € HT.
- Lot 2 - Fondation / Gros œuvre : Entreprise NOVEBAT 38 rue du Communal 62140 COLEMBERT, pour un montant de 525 000 € HT.
- Lot 3 - Charpente : Entreprise ARBONIS 4 rue Jacques Daguerre 92500 RUEIL-MALMAISON, pour un montant de 409 000 € HT.
- Lot 4 - Couverture/Etanchéité : Entreprise CIBETANCHE HAUTS-DE-FRANCE 5 rue Nicolas Copernic 62880 VENDIN-LE-VIEIL, pour un montant de 400 415,04 € HT
- Lot 5 - Façades : Entreprise COEXIA ENVELOPPE 345 rue Marcel Dassault 62100 CALAIS, pour un montant de 421 999,50 € HT.
- Lot 6 - Menuiseries extérieures/Serrurerie : Entreprise ROGER DELATTRE 81 Boulevard de la Liane 62360 SAINT LEONARD, pour un montant de 54 000 € HT.
- Lot 7 - Menuiseries intérieures/Mobilier/Signalétique : Entreprise PLAKOTEK 38 route de la trésorerie 62126 WIMILLE, pour un montant de 123 820 € HT.
- Lot 8 - Plâtrerie/Isolation/Plafonds : Entreprise PLAKOTEK 38 route de la trésorerie 62126 WIMILLE, pour un montant de 69 000 € HT.
- Lot 9 - Carrelage/Faïences : Entreprise CARRELAGE ET REVETEMENTS DU CALAISIS 176 rue Pierre Clostermann 62100 CALAIS, pour un montant de 39 500 € HT.

- Lot 10 - Peintures: Entreprise DRCP 49D Route de Bergues 59210 COUDEKERQUE BRANCHE, pour un montant de 19 230,20 € HT.
- Lot 11 - Sol sportif/Equipements: Entreprise TITECA PERE ET FILS 21 rue Roille 59710 AVELIN, pour un montant de 119 542,23 € HT.
- Lot 12 - Electricité: Entreprise SATELEC 17 rue de l'Abbé Grégoire 59760 GRANDE SYNTHÉ, pour un montant de 139 999,88 € HT.
- Lot 13 - CVC PB: Entreprise SANTERNE NORD TERTIAIRE rue des frères Lumière 59320 SEQUIN, pour un montant de 243 529,53 € HT.
- Lot 14 - COLAS France 122 rue Edouard Vaillant 62230 OUTREAU, pour un montant de 219 397,88 € HT.

ARTICLE 2:

De signer et de notifier les actes relatifs à ce marché.

ARTICLE 3:

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Receveur de la Trésorerie de CALAIS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision, dont ampliation sera transmise en Sous-Préfecture de CALAIS.

Fait à OYE-PLAGE, le 26 mai 2023

#signature#

Maire d'OYE-PLAGE

Envoyé en préfecture le 30/05/2023
Reçu en préfecture le 30/05/2023
Publié le
ID : 062-216206458-20230526-DECISION2023_20-AR

